

BOURSES DE MAÎTRISE YVAN-ROUSSEAU DU CIEQ 2025



Objectifs

Ces bourses visent à soutenir les étudiantes et les étudiants qui entreprendront en 2025 des études de maîtrise à l'UQTR. Elles ont pour objectif de favoriser la recherche dans les champs d'expertise du Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ).

Montant des bourses : 15 000 \$

Admissibilité de l'étudiante ou de l'étudiant

- Être dirigé-e par un membre régulier du CIEQ-UQTR (ou codirigé-e par un membre régulier et un membre associé du CIEQ-UQTR)
- Être inscrit-e à temps complet à un programme de maîtrise à l'UQTR à partir de l'hiver 2025, de l'été 2025 ou de l'automne 2025
- Démontrer que son projet de recherche s'inscrit de manière explicite dans l'un des grands axes de recherche du CIEQ
- L'étudiante ou l'étudiant déjà détentrice ou détenteur d'un diplôme donné n'est pas admissible à une bourse de niveau correspondant ou inférieur, peu importe sa discipline d'origine
- Ces bourses sont cumulables avec celles des grands organismes subventionnaires (comme le CRSH et le FRQ), mais la priorité ira aux étudiantes et aux étudiants ne bénéficiant pas d'un tel financement

Axes de recherche du CIEQ

- Ressources matérielles et territoire
- Ressources familiales et reproduction sociale
- Capital social, savoirs et croyances

Soutien financier à l'UQTR

- Les étudiantes et les étudiants nouvellement inscrit-e-s à la maîtrise sont également éligibles au programme de bourses Universalis Causa de l'UQTR (jusqu'à 6 000 \$ à la maîtrise)

Dossier de candidature

Le dossier doit inclure :

- Une lettre d'intention d'une page précisant notamment le concours ainsi que le nom de la directrice ou du directeur d'études actuel·le ou pressenti·e
- Deux lettres de recommandation
- Une copie de tous les relevés de notes universitaires
- Une description du projet de recherche en bonne et due forme de deux pages comprenant la problématique, la méthodologie, le lien avec les axes de recherche du CIEQ ainsi qu'une bibliographie d'une page
- Un curriculum vitae détaillé où seront indiquées, en plus des informations habituelles, les données propres à la mise en œuvre des critères Équité, Diversité et Inclusion (ÉDI) (genre, appartenance à une minorité visible ou handicap, le cas échéant; description de la situation financière personnelle, incluant le fait de disposer d'une bourse du CRSH ou du FRQ pour le diplôme visé)

Le dossier doit réunir les pièces requises en un seul fichier PDF et être transmis à la coordination du CIEQ-UQTR à l'adresse cieq@uqtr.ca

Processus de sélection

Les candidatures seront évaluées de manière anonyme par un comité formé à cette fin et les informations reçues seront traitées de manière confidentielle. Le comité se réserve la possibilité de ne pas offrir de bourses.

L'attribution des bourses et leur montant sont sujets à changement, sous réserve des disponibilités budgétaires du CIEQ-UQTR.

Les bourses de maîtrise du CIEQ seront versées en deux temps :

- dans le cas d'une inscription à la session d'hiver 2025, les versements seront faits à l'été 2025 et à l'été 2026, sous réserve d'avancement satisfaisant des travaux
- dans le cas d'une inscription à l'été 2025 ou à l'automne 2025, les versements seront faits à l'hiver 2026 et à l'hiver 2027, sous réserve d'avancement satisfaisant des travaux

Critères de sélection

- L'excellence du dossier de l'étudiante ou de l'étudiant (relevés de notes, distinctions, réalisations en recherche, etc.), qui sera jaugée en fonction du cycle d'études
- L'expérience pertinente de travail, le cas échéant
- La qualité du projet de recherche
- L'intérêt et la pertinence scientifiques du projet de recherche en regard de la programmation du CIEQ
- les normes ÉDI (Équité, Diversité et Inclusion)

Date de remise des dossiers

Le dossier complet devra être transmis au plus tard le 1er juin 2025 (17 h) à la coordination du CIEQ-UQTR à l'adresse cieq@uqtr.ca

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec Thierry Nootens, directeur du CIEQ-UQTR (thierry.nootens@uqtr.ca).